

Bruxelles, le 29 mars 2022  
(OR. fr)

7461/22

CSDP/PSDC 163  
CFSP/PESC 405  
EUMC 98  
MAMA 49  
RELEX 393  
CONUN 69  
CSC 118  
EUNAVFOR MED 9  
PSC DEC 9

**NOTE POINT "I"**

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 <sup>e</sup> partie)
Objet:	DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) (EUNAVFOR MED IRINI/2/2022) - Autorisation de publication au Journal officiel

---

1. Le 29 mars 2022, le Comité politique et de sécurité, en application de la décision (PESC) 2020/472 du Conseil du 31 mars 2020 relative à une opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI), a adopté la décision suivante:
  - DÉCISION DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ concernant la nomination du commandant de la force de l'Union européenne pour l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (EUNAVFOR MED IRINI) (EUNAVFOR MED IRINI/2/2022) dont le texte, après mise au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 7398/22 CSDP/PSDC 158 CFSP/PESC 401 EUMC 96 MAMA 48 RELEX 378 CONUN 66 CSC 112 EUNAVFOR MED 8 PSC DEC 7.

2. Le Comité des représentants permanents est invité à décider, conformément à l'article 19, paragraphe 7, point g), du règlement intérieur du Conseil, que la décision du COPS susmentionnée soit publiée sous la rubrique « II Actes non législatifs » du Journal officiel.
-